

Montréal, 30 novembre 2015

Monsieur Denis Coderre
Maire de Montréal
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal

Objet : Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

Monsieur le Maire,

Lors de la rencontre que vous aviez accepté de tenir le 27 mars dernier avec des représentants du Rassemblement pour la laïcité, vous aviez manifesté une ouverture à poursuivre les échanges. Dans la lettre de remerciement (30 mars) faisant suite à cette rencontre, nous exprimions notre volonté de collaborer à la mise en place de ce qui était alors le futur organisme de prévention de la radicalisation et éventuellement de collaborer à ses travaux.

Malheureusement, il n'y a pas eu de suite à l'expression de ce désir. Non seulement cette ouverture est demeurée lettre morte mais aucun des groupes de la société civile que nous représentons n'a été invité à l'inauguration du Centre de la prévention de la radicalisation menant à la violence tenue le 22 novembre dernier.

Nous ignorons si les invitations relevaient de la mairie ou directement du Centre mais nous avons été étonnés de constater que des personnes oeuvrant dans des associations liées à la Confrérie des Frères musulmans avaient pour leur part été invitées à la cérémonie d'ouverture ou du moins y étaient présentes. Nous sommes encore plus étonnés, voire inquiets, de constater qu'au moins un membre de l'équipe du Centre œuvre dans un [établissement scolaire](#) controversé et dont le projet éducatif est soutenu et financé par un gouvernement islamiste. Ses [propos relativistes](#) concernant l'attaque djihadiste contre Charlie Hebdo jettent un doute sur le véritable travail de prévention et de déradicalisation qu'un tel intervenant est en mesure d'accomplir.

Des [propos tenus aux médias](#) par le directeur du Centre, M. Herman Okomba-Debarice, nous laissent par ailleurs perplexes quant à l'axe d'analyse retenu par le Centre. M. Okomba-Debarice semble en effet mettre sur le même pied les radicaux violents du type djihadiste et ceux qui choisissent de les combattre. Nous sommes d'accord avec lui pour

dire que ce combat doit relever des forces armées régulières et nous concevons que l'inquiétude des parents puissent être la même quel que soit le camp choisi par leurs enfants. Mais il ne nous semble y avoir aucune comparaison qui tienne dans les cheminements, les motifs et les risques associés à l'un et l'autre de ces engagements et qui permettraient de les placer dans la même catégorie de « radicalisation dangereuse ». La confusion générée par ces propos semble d'ailleurs contredire la définition de la radicalisation violente donnée sur le site du Centre.

Nous osons espérer que la suite des choses permettra une meilleure représentation et une meilleure considération et de l'option citoyenne et démocratique que nous représentons.

Veuillez accepter, Monsieur le maire, l'expression de nos considérations les meilleures.

Daniel Baril, au nom du Rassemblement pour la laïcité

C.C. : Herman Okomba-Debarice, Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence
Coalition Montréal
Projet Montréal
Vrai changement pour Montréal